



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat  
général**

**Arrêté en date du 11 DEC. 2024**

**La ministre de l'Agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la Forêt**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°95-370 du 6 avril 1995 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu l'arrêté du 26 août 2024 fixant les taux de promotion dans les corps du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire pour l'année 2025,

**ARRETE**

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe de l'enseignement au titre de l'année 2025 (par ordre alphabétique) :

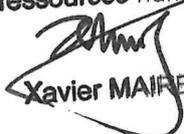
<b>NOM Prénom</b>	<b>Affectation</b>
BETON Jean-Luc	Région Ile de France
BIZIEN Stéphane	LPM LE GUILVINEC
COLOMBO Mickaël	LPM BASTIA
LAYEC Nathalie	LPM PAIMPOL
MICHELENA Joseph	LPM CIBOURE
POADAGUE Anastasie	Lycée agricole et général de Pouembout
SOEWARTO Claudia	Lycée agricole et général de Pouembout
TAALBI Boualem	Région Ile de France

Article 2 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : 11 DEC. 2024

Pour la ministre de l'Agriculture, de la  
Souveraineté Alimentaire et de la Forêt  
et par délégation,

Le chef du service  
des ressources humaines.



Xavier MAIRE